www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – Crédits photos - DR –

© - DR
Groupe Nice-Matin

Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 107 du 12 avril 2013, je vous communique :

- **Le communiqué que j'avais publié au lendemain de notre victoire aux élections cantonales du 27 mars 2011 ... deux ans déjà ! ;**
- **L'article de Sud-Ouest et quelques photos de la remise des labels « Qualité Tourisme » à cinq écoles de surf dans les Lances ;**
- **Les articles de Var Matin traitant de divers sujets roquebrunois (3, 4 et 5 avril) ;**
- **Le photomontage sur la Cave Coopérative publié sur ma page Facebook ;**
- **L'encart du dossier « Tourisme & Animation » publié en 1999, témoignant du nombre et du rythme des actions planifiées par notre municipalité tout au long de l'année afin de répondre à M. OLLIVIER, notre ex-adjoint à la culture, ayant « changé de camp » en 2001 pour devenir Premier Adjoint ... et particulièrement amnésique sur « ses » années « SERRA » !!!**

Bonne lecture ... Bien à vous ... @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – DR –
Groupe Nice-Matin

Elections Cantonales
20 & 27 mars 2011

JEAN-PIERRE
SERRA
www.jpserra.fr

Vice-président du Conseil général sortant
Candidat de la Majorité départementale

Nous avons un bon conseiller général ... Gardons-le !

Article de Var-Matin du 28 mars 2011

Le Muy

LES RÉSULTATS

Jean-Pierre Serra Majorité départementale	52,23 %
Luc Jousse UMP	47,77 %

Le rappel du premier tour

Luc Jousse (UMP)	28,95 %
Jean-Pierre Serra (Majorité dép.)	26,32 %
Lionel Estivant (FN)	22,18 %
Hubert Zekri (PS)	14,46 %
Nathalie Waibel (EE-Verts)	6,18 %
Jean-Claude Chaine (LDS)	1,92 %

En 2004

Premier tour : Jean-Pierre Serra (Majorité départementale) 33,95 % ; Luc Jousse (DVD) 26,36 % ; V. Adelantado (FN) 21,52 % ; Jack Verrea (PS) 18,32 %.

Deuxième tour : Jean-Pierre Serra (Majorité départementale) 42,11 % ; V. Adelantado (FN) 32,81 % ; Luc Jousse (DVD) 25,08 %.

Textes : Elena Espejo et Eric Deluard
eespejo@varmatin.com
et edeluard@varmatin.com
Photos : Patrick Clemente
et (doc) Philippe Arnassan

Jean-Pierre Serra remet le bleu de chauffe

Le conseiller général sortant l'emporte sur son ennemi intime, Luc Jousse, avec 444 voix d'avance. Explosion de joie au Muy

Un tonnerre d'applaudissements, des milliers de bises et de « hourras ». Ambiance de folie, hier soir, à la salle des fêtes du Muy, à l'arrivée de Jean-Pierre Serra. Quelques minutes plus tôt, les résultats s'affichant sur l'écran avait provoqué la liesse. Le chouchou, dont la suppléante, Liliane Boyer, n'est autre que le premier magistrat du Muy, menait la barque dans cette commune et à Puget. Et chacun d'attendre avec une impatience non-dissimulée, les résultats de Roquebrune, soit autant d'électeurs que les deux autres communes réunies, qui feraient la différence.

Le verdict tombait. Les Roquebrunois avaient fait confiance à leur maire (58,18 %), mais pas assez. Au final, Jean-Pierre Serra, l'emporte avec 5 193 voix, soit 52,23 % contre 4 749 voix et 47,77 % des voix. L'émotion était d'autant plus grande que la victoire était loin d'être acquise, Luc Jousse menant de plus de 2 points au premier tour.

Autre vainqueur, hélas : l'abstention. Un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes et l'on enregistre bon nombre de votes blancs ou nuls. Il est vrai que tant le Front national que la gauche n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer dans ce débat droite-droite. Entre un « majorité départementale », s'inspirant de l'UMP et un UMP, dûment étiqueté, le cœur pour eux n'a guère balloté. On pourra toujours accuser, aussi, la pluie qui n'a guère cessé en ce long dimanche d'élection cantonale...

Victoire en fanfare pour Jean-Pierre Serra. Il a été acclamé, au côté de sa suppléante, Liliane Boyer. (Photo Patrick Clemente)

Ce matin, Luc Jousse se réveillera avec le sentiment d'être la victime d'un « vote sanction ». Au-delà des qualités de son adversaire, il a manifestement subi la politique d'un gouvernement qu'il soutient mais qui, chaque jour, perd du crédit dans l'opinion. Jean-Pierre Serra, lui, n'a pas d'état d'âme. Il a chaudement remercié toutes ses équipes et va retrouver, satisfait, un poste qu'il affectionne tout particulièrement.

DR – Groupe Nice-Matin

07 60 72 66 44 jpserra2011@aol.com

Suppléante,
Liliane BOYER, Maire du Muy

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – DR –

Elections Cantonales
20 & 27 mars 2011

JEAN-PIERRE
SERRA
www.jpserra.fr

Vice-président du Conseil général sortant
Candidat de la Majorité départementale

Nous avons un bon conseiller général ... Gardons-le !

Les réactions

JEAN-PIERRE SERRA (MAJ. DÉP.)

« La victoire est belle »

« Il y a quelques mois, beaucoup me voyait condamné. J'étais seul et sans avenir, me prédisaient certains hommes politiques du secteur après 16 ans de travail. Pourtant, j'avais annoncé que la victoire serait belle. De plus, ce soir, je vois la satisfaction sur tous les visages heureux et fiers qui m'entourent. C'est la victoire des électeurs, celle du sérieux, de l'engagement, de l'honnêteté, de la fidélité. Je la dédie à tous ceux qui y ont contribué. »

Elections Cantonales 27 mars 2011
Canton du Muy - Résultats définitifs 2ème Tour

	Muy		Roquebrune		Puget		TOTAL
INSCRITS	5 654		10 186		5 395		21 235
VOTANTS	2 673		5 818		2 360		10 851
PARTICIPATION	47%		57%		44%		51%
BULLETINS NULS	298		357		254		909
SUFFRAGES EXPRIMES	2 375		5 461		2 106		9 942

ONT OBTENU	LE MUY		RIB		PUGET		TOTAL	%
JOUSSE Luc	752	31,66%	3 177	58,18%	820	38,94%	4 749	47,77%
SERRA Jean-Pierre	1 623	68,34%	2 284	41,82%	1 286	61,06%	5 193	52,23%

07 60 72 66 44 jpserra2011@aol.com

Suppléante,
Liliane BOYER, Maire du Muy

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – DR –

Elections Cantonales 20 & 27 mars 2011

JEAN-PIERRE
SERRA
www.jpserra.fr

Vice-président du Conseil général sortant
Candidat de la Majorité départementale

Nous avons un bon conseiller général ... Gardons-le !

Merci, merci et encore merci !

Merci aux 5 193 électeurs de notre Canton qui en nous apportant leurs suffrages, ont non seulement permis de compenser notre retard de 276 voix au 1er tour mais aussi de **gagner ce second tour avec 444 voix d'avance !**

Ces 720 voix supplémentaires ont fait la différence et ont permis cette victoire sans appel !

C'est la victoire de la dignité, du travail, du sérieux, de la fidélité à des principes qui transgressent les courants politiques et **reposent sur un socle de valeurs partagées ...**

C'est un camouflet aux états-majors politiques et à **l'un des « barons » locaux** qui prophétisait il y a quelques jours encore, ma disparition de la scène politique varoise, **après m'avoir privé de cette légitimé** de sortant, qui **me revenait pourtant de droit** en tant que **Vice-président, élu de notre Canton depuis 16 ans ...**

Ces professionnels de la politique oublient un peu trop souvent, que **ce sont les électeurs,** qui restent **les seuls juges** en nous confiant un mandat dont nous sommes comptables devant eux ...

Ce bilan exceptionnel, tant décrié et injustement contesté par ce même « baron » et par son candidat, **cet investissement quotidien au service de tous,** sans distinction, **cette disponibilité, cette présence** ont été reconnus et plébiscités par les électeurs des 3 communes, car nous enregistrons des scores d'exception !

68 % au Muy ! 61 % à Puget-sur-Argens ! 42 % à Roquebrune !

Un grand bravo et un grand merci à tous ces électeurs qui n'ont pas « tremblé » !
Un grand bravo et un grand merci à nos équipes de campagne sur chacune des trois communes qui se sont investies sans compter et sans lesquelles ce résultat n'aurait pu être obtenu.
Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ne pouvant s'afficher de craintes de représailles à Roquebrune ou à Puget, ont œuvré dans l'ombre et qui malheureusement ont été privés pour les mêmes raisons du plaisir de savourer cette victoire « au grand jour » !

Merci à Horace LANFRANCHI et à sa Majorité Départementale
qui m'ont apporté un soutien sans faille.

Merci à ma suppléante Liliane BOYER, Maire du Muy et à la quasi-totalité de son équipe, qui ont joué un rôle déterminant au fil de ces dernières semaines.

Un grand merci à vous tous, mais aussi une grande fierté pour moi que d'avoir vu cette joie et ces lueurs d'espoir dans les yeux embués de celles et ceux qui étaient avec nous dimanche soir au Muy, heureux et fiers d'avoir contribué à cette si belle victoire ...

Merci donc à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus durant ces dernières semaines, avec qui nous avons mené une campagne digne et respectueuse, donnant à cette victoire une dimension exemplaire ! Nous pouvons en être fiers !

Bien fidèlement et avec toute mon amitié
Jean-Pierre SERRA
Avec vous, pour vous et près de vous

07 60 72 66 44 **jpserra2011@aol.com**

Suppléante
Liliane BOYER, Maire du Muy

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – DR –
Sud-Ouest

SUD OUEST

Actualité | Sports | Faits divers | Annonces | Boutique | Art de vivre | Recherchez une commune, un sujet

Publié le 01/04/2013 à 06h00 Par Christine Lamaison © SudOuest

La qualité reconnue

Cinq écoles de surf sont les premières à avoir reçu le label Qualité tourisme. Un plus dans un secteur concurrentiel.

Proposer un service souriant, accueillant, « pro », assurer le suivi des élèves, donner une belle image du surf et du littoral landais : cela va sans dire mais c'est parfois mieux, en marquant tous ces critères d'un sceau officiel.

La démarche visant à obtenir le label Qualité tourisme, délivré par le Comité départemental de tourisme (CTD), n'a pas laissé indifférentes cinq écoles de surf de la Côte sud qui bataillent depuis plusieurs mois pour obtenir cette marque précieuse, cachant un cahier des charges exigeant comportant plus de 200 critères d'évaluation.

Les lauréats du label Qualité tourisme, devant un océan parfait pour des surfeurs débutants. (Photo Isabelle Louvier)

200 critères

« Je me suis engagé dans cette démarche de qualité parce que c'est une façon de reconnaître le travail que nous faisons depuis des années », explique Frédéric Tisné, de Tao magic glisse à Hossegor, un des cinq lauréats (1).

Une manière peut-être de se distinguer dans un secteur très concurrentiel où la profusion des écoles a accompagné l'explosion de la pratique ? « Nous ne l'avons pas fait dans cette optique. Mais cette marque peut guider le choix de touristes qui arrivent dans notre région, une destination surf. C'est comme quand on a un guide pour choisir un restaurant ! »

« La qualité de l'enseignement de l'accueil, c'est ce que nous avons toujours essayé de mettre en avant », ajoute de son côté Myriam, de Messanges surf school. « Mais cet engagement dans une démarche qualité nous a permis de nous remettre en question à travers les 200 critères exigés. De nous poser les bonnes questions. » Même constat pour Claire de Natural surf lodge à Seignosse. « La saisonnalité de notre activité, l'incertitude liée à la météo, aux conditions de mer, le turnover parmi les moniteurs, sont souvent source de stress. Et le fait de s'engager dans cette démarche, cette reconnaissance, est aussi une façon de le minimiser. »

10 % du PIB

Des propos qui vont dans le sens des paroles de Jean-Pierre Serra président de la RN2D (Réseau national des destinations départementales), le 28 mars dernier, jour de l'attribution officielle de la marque Qualité tourisme aux cinq écoles et de la signature d'une convention avec la Fédération française de surf, représentée par son président Jean-Luc Arassus, en présence d'Hervé Bouyrie, président du Comité départemental de tourisme.

« Cette démarche qualité est essentielle. N'oublions pas que le tourisme représente 10 % de notre PIB. La qualité du service de l'accueil, le rapport qualité prix compte pour quelqu'un qui se dit : je vais faire du surf dans les Landes. Ce qu'il va trouver doit correspondre à ce que cela représente dans son imaginaire. Parfois, parce que nous sommes trop bien nés, nous ne nous posons pas les bonnes questions », notait ce fervent avocat du tourisme.

« Le tourisme, encore une des rares activités à faire vivre toutes les régions de France, qui sert de lien social, permet à tant de gens de vivre et de travailler au pays... » Il concluait : « En tout cas, il ne doit pas y avoir de tourisme français sans qualité. » Et il se réjouissait que le surf soit la première activité sportive ainsi labellisée. Il indiquait que sa région (le Var) y travaillait aussi pour la plongée.

Six autres écoles de surf sont actuellement accompagnées par le CTD pour obtenir la marque Qualité tourisme pour 2013-2014.

(1) Les cinq lauréats : Surf trip et Tao magic glisse, Messanges surf school, Aloha et Natural surf lodge à Seignosse.

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – Crédits photos - DR –

© – DR –

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – Crédits photos - DR –

© – DR –

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© – DR –
Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Jeudi 4 avril 2013

5

À Roquebrune, la sécurité échauffe les esprits

Les modifications dans l'organigramme de la police municipale ont particulièrement fait débat, hier. Patrick Vegas, jusqu'alors adjoint à la sécurité, en a fait les frais

Un conseil municipal serein à Roquebrune-sur-Argens, ça n'existe pas. Il y a toujours au moins un dossier pour que le ton monte. Ce fut le cas hier avec une question relative à la réorganisation du service de police municipale mais aussi à la présentation du budget *(nous y reviendrons dans notre édition de demain)*.

Il s'avère que la police municipale était dans le collimateur du maire, Luc Jousse. Rythme de travail, meilleure organisation du service, changements d'hommes et du directeur de la police municipale…

Une mesure que l'on volt couramment mais qui a fait réagir tant l'adjoint à la sécurité Patrick Vegas que le Syndicat de défense des policiers municipaux, dénonçant des « *placardisations* » et « *délibérations scandaleuses* » (voir ci-dessous).

Le maire reproche au premier d'avoir prévenu le second : « *Une inacceptable collusion* » à cause de laquelle il a retiré à Vegas sa délégation.

L'adjoint affirme que ce n'est pas lui qui s'est adressé au syndicat et s'opposait au maire : « *Tout ce que vous raconter, c'est pipeau… Vous avez harcelé le directeur de la police.* »

« J'exauce son vœu »

Luc Jousse avait un argument massue dans sa manche, tapant à l'occasion sur le syndicat : « *Il s'agit de la demande de l'agent dans sa feuille de notation, dans la case "Vœux de l'agent" écrite à la main en 2012.* »

Une demande signée par lui où on lit qu'il « *souhaite à terme être détaché sur un poste d'attaché.* »

Du coup, il n'a plus d'uniforme, ni d'arme. « *J'exauce son vœu* » affirmait le premier magistrat. « *Tout ce battage pour ça, c'est décevant, voire affligeant!* »

Vegas tentait d'élargir le débat, de développer ses arguments, mais se faisait rapidement renvoyer dans les cordes par Jousse.

Michel Bouvard estimait lui aussi que le directeur avait été « *placardisé. Ça ne date pas d'hier* ». Il se rangeait auprès de Patrick Vegas pour voter contre. Alors qu'on se promettait de se poursuivre en justice, le maire achevait les débats à sa manière : « *La messe est dite…* »

E. D.

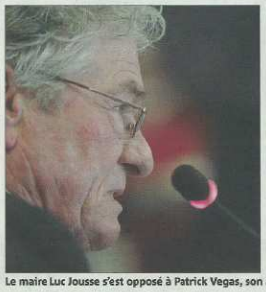

Le maire Luc Jousse s'est opposé à Patrick Vegas, son ancien adjoint à la sécurité. (Photos Philippe Arnassan)

Le syndicat de la police municipale s'en mêle

Le projet de délibération relatif à la « réorganisation du service de la police municipale et la modification des missions du directeur de la police municipale », présentée présenté hier, a aussitôt fait réagir le Syndicat de défense des oliciers municipaux (SDPM).

Il faisait savoir que « *les représentants du SDPM n'ont pas pour habitude de dénoncer les reorganisations de service dès lors que celles-ci sont effectuées dans un but d'améliorer le service public tout en préservant à la fois tes droits des policiers municipaux et le droit en général.* »

Mais dans ce cas, ce que le syndicat qualifie de « placardisation » ne passe pas. « *Sous prétexte d'une meilleure organisation des services, et précisément du service de sécurité, Luc Jousse trouve nécessaire de modifier le poste du directeur de police municipale dans une fonction plus administrative afin d'assurer une meilleure coordination et sécurisation des procédures. Le maire manie la xyloglossie!* (langue de bois Ndlr). »

Dit ainsi cela fait bien, selon le syndicat. « *Le souci est que le directeur de la police municipale est déjà au placard depuis quelque temps (affecté à la nuit) et cette réorganisation ne fait qu'un peu plus l'écarter du service! Le projet prévoit que le directeur de la police municipale ne pourra plus porter sa tenue d'uniforme ni son arme de service. Si ce n'est pas là une mise au placard organisée, il va falloir pour Luc Jousse nous démontrer le contraire.* »

« Ce sont les soldats qui commandent les officiers »

De plus, le chef de service de la brigade de nuit va passer en jour et, en guise de « promotion », il sera mis au placard en ayant en charge la responsabilité de la vi-déoprotection. « *Rappelons que la mise au placard, est, selon la jurisprudence administrative constante, une forme de harcèlement moral!* » Et le syndicat de se plaindre qu'au vu « *de l'organigramme que le SDPM a entre les mains, la direction de la police municipale est confiée à un brigadier-chef-principal et à un adjoint du même grade. À Roquebrune-sur-Argens, ce sont les soldats qui commandent les officiers!* »

Est-Var

var-matin
Vendredi 5 avril 2013

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Un budget pour le moins contesté

Le budget primitif, au conseil municipal, est toujours un moment d'intenses débats. Ce fut le cas une fois encore. Le maire est très heureux, l'opposition plus critique

Mercredi, la séance du conseil municipal a rebondi, suite aux débats sur la restructuration de la police municipale, *(lire notre édition d'hier)* à l'heure du budget. Une cascade de chiffres, lue par l'adjoint aux finances, Jean-Christophe Milliot, ceux du compte administratif et du compte de gestion avant l'adoption du budget primitif de la commune pour 2013. Pour les amateurs, la section de fonctionnement est de 25,771millions d'euros. En investissement, le chiffre s'équilibre à 13,564056 millions.

« À risque »

Michel Bouvard a estimé immédiatement que les chiffres étaient trompeurs : « *Tout va bien Madame la marquise. Mais je rappelle que nous avons une dette colossale. J'ai tiré la sonnette d'alarme mais la situation continue. Le maire ne veut décidément pas comprendre qu'il faut changer de braquet.* Il a voté contre un budget qu'il considère « à risque ». *(lire l'encadré ci-contre).*

Luc Jousse avait préparé sa réponse et a commencé par tirer à boulets rouges sur les trente-cinq heures, une durée de travail « *que je fais en deux jours…* ». Détour par ses investissements pour la commune depuis douze ans rappelant « *tout ce qu'on a fait, c'est du concret. C'est pour le confort de la population!* »

Puis attaque en règle contre les critiques, avant de se réjouir de la défense de la démocratie et de la bonne gestion de la ville : « *Cette année, aucun emprunt nouveau n'est budgétisé, nous allons donc rembourser la dette et désendetter nos finances. Le taux communal de la taxe d'habitation baissera de 8 % et la taxe foncière n'augmentera pas. Un budget à la fois ambitieux et raisonnable* », a souligné le maire. Une possibilité budgétaire qui ne peut se réaliser que grâce aux dotations de la nouvelle communauté d'agglomération.

E. D.

Le maire est très satisfait de son budget. C'est moins le cas dans l'opposition. (Photo Philippe Arnassan)

Les vérités budgétaires de Michel Bouvard

L'ancien adjoint de Luc Jousse, Michel Bouvard, est devenu son plus farouche adversaire.

Il a tenté de développer ses arguments budgétaires lors du conseil municipal mais en vain. Le temps de parole imparti à chaque intervenant, excepté le maire, n'est que de cinq minutes.

L'opposant a donc invité la population à aller consulter « Le nouveau Tribun », son magazine d'opposition dans lequel il évoque notamment la baisse de la taxe d'habitation de 8 %.

Il écrit notamment en évoquant les impôts locaux : « *Les Roquebrunois, avec une moyenne de 1 238 euros par habitant paient trois fois plus que Puget (447 euros), deux fois plus que Fréjus (628 euros) et bien plus que Saint-Raphaël (785 euros).*

Le classement dont s'enorgueillit Luc Jousse est un trompe-l'œil car plus que le taux, il fout prendre en considération les bases sur lesquelles ce taux s'applique. Or toutes les bases ont été réévaluées à Roquebrune-sur-Argens. »

À ses yeux, la baisse de la taxe d'habitation de 8 % annoncée par Luc Jousse, vu que la taxe intercommunale augmente, ne permettra un gain que de 12 euros en 2013.

« *Vous pouvez apprécier la poudre aux yeux…* »

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à

la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,

Pour vous,

Près de vous !

© DR –
Groupe Nice-Matin

&
Crédits Photos DR

Chaud devant

Roquebrune : la sécurité dans le collimateur

Un simple communiqué de presse, hier matin, de la part de la mairie de Roquebrune-sur-Argens, risque de faire du bruit. Le maire Luc Jousse et son premier adjoint Jean-Paul Ollivier annoncent qu'ils ne font plus confiance en leur adjoint à la sécurité Patrick Vegas. De ce fait, il n'est donc plus en charge de la police municipale. Le motif de cette désaffection est pour le moins obscur : « Une inacceptable collusion avec un corps intermédiaire extérieur à la mairie... » Le plus étonnant est sans doute qu'interrogé hier par nos soins, Patrick Vegas, même s'il se doutait qu'il y avait un malaise à son propos, nous a affirmé ignorer qu'il avait été mis de côté ! Il a promis de s'en expliquer, si le maire le laisse s'exprimer, lors du conseil municipal cet après-midi. C'est dire si la séance risque d'être animée. Pour les curieux, elle démarre à 14 h 30 à la mairie d'honneur de Roquebrune-sur-Argens.

En ce jour de corso fleuri, où nous retrouvons nos traditions, quelques images de la "démolition" d'un autre élément symbolique et "remarquable" de notre patrimoine collectif ...O tempora O mores ... A suivre ...

Ci-dessous, un "bel" exemple "d'intégration" dans le site ... au sens du Code de l'Urbanisme

Face à la Chapelle "millénaire", des constuctions "typiquement provençales" ... Oups ! Quand je pense aux contraintes que l'Architecte des Bâtiments de France a imposées au promoteur du lotissement St Pierre !!!!

Mais où est donc passé la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) ????

www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

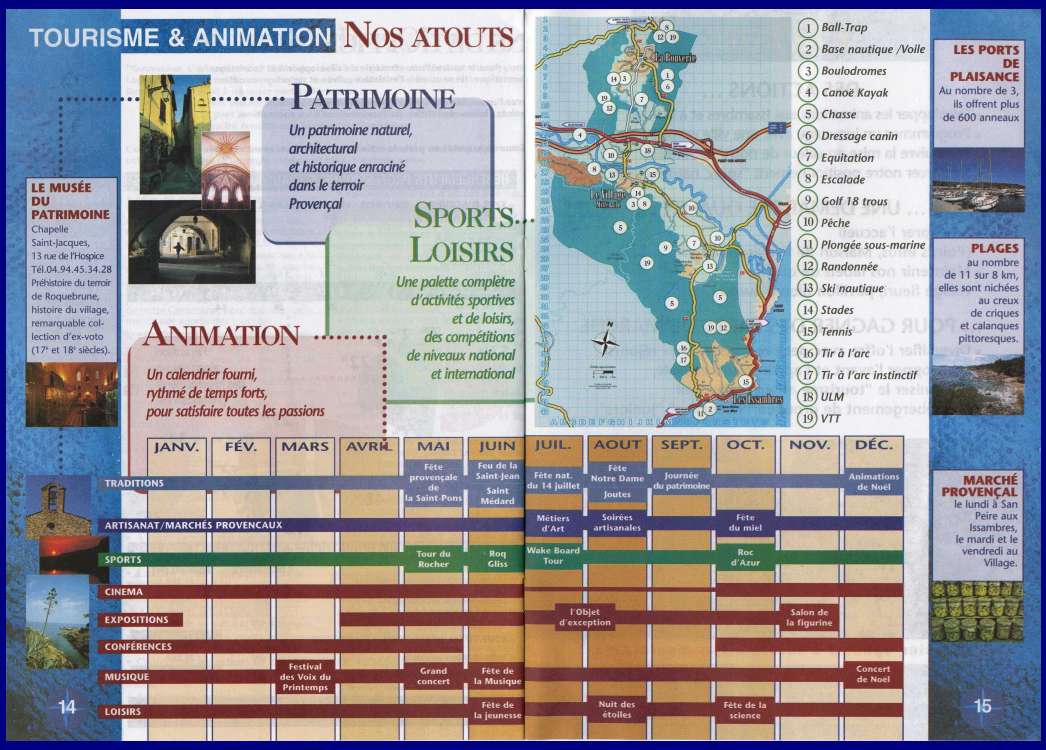

Le coup de gueule de Jean-Paul Ollivier

Face aux multiples critiques concernant les animations sur la commune, le premier adjoint au maire, Jean-Paul Ollivier, a décidé de monter au créneau.

« *Il faut que cette commune rayonne. Pour cela, il faut des manifestations de prestige qui portent haut le renom de la ville, au-delà de la région. Le festival de la BD allait en ce sens et de nombreuses personnes souhaitent qu'on le garde.* »

Revenant sur les précédents mandats, il faisait état d'une tout autre gestion. « *Avant 2001, on ne dépensait pas, un sou était un sou, on était recroquevillé sur soi-même. Depuis 2001, nous sommes parvenus à inverser la tendance. Tout le monde connaît le festival de la BD. Mais aujourd'hui, on a peut-être voulu trop écouter l'opposition, avec cette étroitesse d'esprit qui est son apanage finalement.* »

Parmi les nombreux exemples, l'adjoint citait l'exemple de Port-Ferréol, qui sera « *un fiasco à cause du sectarisme de beaucoup. Ces gens sont contre la commune ! Les retombées économiques et touristiques induites par ces manifestations, nous allons être obligés de nous en passer. Cette démagogie, ça suffit* ».

Pour répondre encore plus précisément à M. OLLIVIER qui dans Var-Matin avait publié « un coup de gueule » (cf. ci-contre), vous pouvez visualiser le planning des manifestations et animations de l'année 1999, publié dans le dossier « Tourisme et Animation » !

Il vous sera ainsi aisé de constater que notre « ex-adjoint à la culture qui s'était lui-même surnommé « le Jack LANG » roquebrunois est bien frappé par cette amnésie qui le caractérise depuis 2001 !

Il est vrai que Claude MESGUICHE notre conseillère municipale déléguée à l'animation et véritable « cheville ouvrière », tout comme la Directrice de l'Office de Tourisme ou encore les remarquables bénévoles des associations « portant » certains de ces « temps forts », comme René-Jean REMY ont été les véritables acteurs de cette riche vie locale, contrairement à M. OLLIVIER rarement aux « fourneaux » mais toujours présent sur les photos !

C'est donc la preuve que nous investissions dans la vie culturelle et l'animation de notre commune tout au long de l'année ...

Vous pouvez donc comparer avec aujourd'hui !

© – DR –
Groupe Nice-Matin
&
Crédits Photos DR